

fondation en faveur de la jeunesse de Thônex

Projet Institutionnel des Structures d' accueil petite enfance Thônex

Le chemin vers un accueil de qualité

2019

TABLE DES MATIERES

ORGANE DE GESTION DES INSTITUTIONS	Cadre légal des structures d'accueil petite enfance Mission de la Fondation Externalisation des prestations Présentation des structures
POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES	Organisation des ressources Zones d'activités Outils de travail Flux de communication
VALEURS INSTITUTIONNELLES	Respect Collaboration Créativité Humour Plaisir
FONDEMENTS EDUCATIFS	L'essence du lien
PROJET EDUCATIF	L'existence d'une trace
OBJECTIF	La socialisation, l'éducation à la responsabilité
LE QUOTIDIEN	Accueil, se séparer et se retrouver Les soins Les activités ludiques La réunion Les repas L'allaitement La sieste Les sorties Les fêtes
MAIS ENCORE	Thônex Les prémices de l'éducation Les fondements de l'éducation Les droits de l'enfant : Article 29 Historique des structures d'accueil de la petite enfance La citoyenneté
BIBLIOGRAPHIE	

PROJET INSTITUTIONNEL

ORGANE DE GESTION DES INSTITUTIONS

Cadre légal des structures d'accueil petite enfance

Cadre mondial Construire la richesse des nations¹

1942 : les gouvernements des pays européens se réunissent au Royaume Uni et expriment la nécessité de reconstruire le système éducatif après la guerre.

16 novembre 1945 : L'UNESCO², organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a pour mission de promouvoir le maintien de la paix dans le monde.

11 décembre 1946 : création de l'UNICEF (United Nations International Children's Emergency Fund), une agence dépendante du siège de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) qui se consacre à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants. Cette agence a reçu le prix Nobel de la paix en 1965.

L'EPPE (éducation et protection de la petite enfance) est un droit reconnu par la Convention relative aux droits de l'enfant et ratifiée par 194 pays.

1948 : L'OMEP (organisation mondiale pour l'éducation préscolaire) voit le jour. Elle participe aux travaux menés par l'UNESCO, l'UNICEF et le Conseil de l'Europe avec d'autres ONG.

1990 : La Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous lance un mouvement mondial pour fournir une éducation de base à tous les enfants. Dix ans plus tard, à Dakar, le Forum mondial sur l'Éducation engage les États à achever l'éducation de base pour tous en 2015.

La qualité des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants reste une priorité pour les gouvernements des pays de l'OCDE.

Cadre fédéral

Le Code civil suisse (art. 316 al 2.) soumet tous les milieux d'accueil à une autorisation.

La Suisse s'est dotée notamment d'une ordonnance fédérale qui régit le placement des enfants hors du cadre familial (RS 211.222.338 ; OPE Ordonnance du 19 octobre 1977), mais aussi d'une loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants (RS861).

Cadre cantonal

En 2012, la Constitution genevoise ratifie dans ses textes les droits fondamentaux³ de l'enfant (art.23). Les structures d'accueil sont soumises à la LAPEF, loi sur l'accueil et le placement d'enfants hors du foyer familial (J625) du 27 janvier 1989, ainsi qu'à la loi cantonale sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial à la journée et à son règlement (RSGJ6 29 et RSG J6 29.01. La délégation des responsabilités s'organise selon la RPT⁴, qui a désigné les cantons comme autorité de surveillance à travers le DIP. Ce dernier prévoit au sein de l'OEJ, office de l'enfance et de la Jeunesse⁵ les délégations de surveillance au SASAJ, service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour, qui a pour mission l'autorisation et la surveillance des lieux d'accueil de la petite enfance. Les recommandations sanitaires de l'enfant en collectivité sont déléguées au SSEJ, service de santé de l'enfance et de la jeunesse qui vise par des recommandations à soutenir les professionnel-le-s de l'enfance dans leurs actions de promotion et de protection de la santé. Les structures d'accueil collaborent avec les tiers experts du SPEA, service de psychiatrie de l'enfance et de l'adolescent qui propose un soutien aux équipes éducatives. Ces partenaires interviennent sur demande de la Direction, dans un rôle de prévention et de soutien.

Le SRED, service de recherche en éducation, produit régulièrement des statistiques et divers indicateurs concernant les structures d'accueil de la petite enfance en collaboration de l'observatoire cantonal de la petite enfance.

¹ Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance Moscou, septembre 2010

² <http://www.unesco.ch/>

³ https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_a2_00.html

⁴ Note de l'auteur : réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches

⁵ http://www.ge.ch/structures_accueil/cadre_legal.asp

Cadre communal politique et financier

Les communes restent uniques responsables dans la réalisation et le financement des structures d'accueil de la petite enfance. La Ville de Thônex (soumise à la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LACB 6 05) et à son règlement d'application du 31 octobre 1984 (RALAC – B 6 05.01), a mis en place dans le domaine de la petite enfance un processus de collaboration avec la Fondation en faveur de la Jeunesse de Thônex¹ par une mise en œuvre d'un contrat de prestation qui prévoit de mettre à disposition de sa population des places d'accueil dans les différents modes de garde pour les enfants en âge préscolaire et de confier la gestion de toutes les institutions de la petite enfance de Thônex à la Fondation. Le contrat de prestation a pour but de déterminer les objectifs visés en matière petite enfance : il définit les attributions et modalités de fonctionnement entre la Ville de Thônex et la Fondation, ainsi que le montant annuel de la subvention et les prestations à fournir. Les structures d'accueil de la petite enfance Thônex sont soumises notamment à la loi sur la surveillance des fondations de droit civil et des institutions de prévoyance du 14 octobre 2011 (LSFIP – E116).

ORGANE DE GESTION DES INSTITUTIONS

Mission de la Fondation

Réponse au besoin de garde

La Fondation a pour mission de créer, développer et exploiter, directement ou indirectement, toute activité de la commune de Thônex en faveur de la jeunesse, notamment par la création et l'exploitation des structures de l'accueil familial de jour.

Les statuts et le règlement d'organisation de la Fondation, ainsi que les annexes adoptés le 7 septembre 2009 et modifiés le 3 septembre 2012, précisent les attributions et les modalités de fonctionnement de la Fondation, des instances de proximité, leurs procédures de décision, les délégations de compétences, les autorisations de signature et les pouvoirs de représentation. Sa mission est un engagement qui s'illustre autour de trois priorités distinctes.

L'accueil

OUVRIRE UN ESPACE DE CONTENU EDUCATIF

Assurer un accueil de qualité et professionnel pour les enfants en âge préscolaire. L'engagement de la Direction dans ce processus vise à assurer la qualité de prise en charge.

La Fondation veille à disposer d'une équipe éducative professionnelle, bienveillante et motivée, menant une activité cohérente auprès de l'enfant. La Direction des établissements formalise les responsabilités de son personnel à toutes les étapes du processus de la prise en charge des enfants.

La formation

CONNAISSANCE ET SAVOIR

La Fondation s'engage à s'accorder au dispositif législatif cantonal sur la formation afin que chaque personne employée dans les structures d'accueil puisse bénéficier d'une formation (apprentissage, école supérieure ou d'une formation continue). Elle veille à privilégier des places de stage pour les jeunes en recherche d'orientation. La formation se dispense aussi au sein des institutions, lors des colloques et des réunions afin d'affiner les connaissances des professionnels.

L'enfant dans la citoyenneté

VIVRE ET AGIR DANS UNE SOCIÉTÉ

La Fondation veille à la promotion des droits de l'enfant et de sa citoyenneté. Progressivement, l'enfant va comprendre que les valeurs, les principes et les libertés vont lui permettre d'approcher la vie en société et prendre conscience peu à peu que ses responsabilités citoyennes s'étendent de l'environnement proche au monde entier. Il construit ses compétences sociales et civiques. Les infrastructures de la commune sont mises à disposition, dans la mesure du possible aux SAPE Thônex² dans le but de promouvoir l'éducation aux citoyennetés.

¹ Nommée ci-après dans le document la Fondation

² Structures d'accueil petite enfance Thônex

ORGANE DE GESTION DES INSTITUTIONS

Externalisation des prestations

Le contrat de prestation entre la Ville de Thônex et la Fondation autorise à faire appel à des tiers pour certaines activités.

Gestion des salaires et organe de contrôle

L'établissement des salaires ainsi que le contrôle des comptes sont externalisés.

Les prestations d'entretien des bâtiments

Cette prestation est sous la responsabilité d'entreprises expertes, soit interne à la ville de Thônex, soit privées.

La fonction restauration

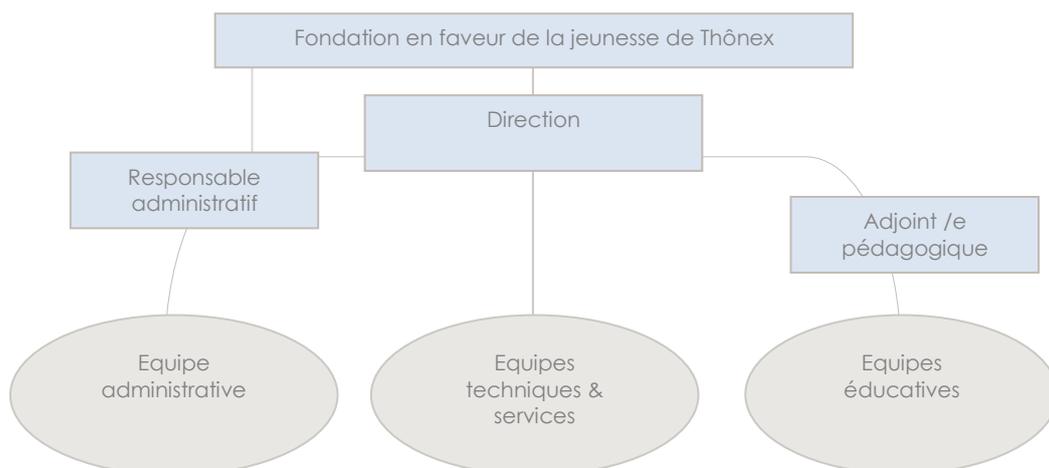
La fonction restauration est souvent considérée comme annexe à la prise en charge des enfants en SAPE. Si le repas fait partie intégrante du projet pédagogique, la fonction restauration doit trouver sa légitimité dans le projet d'établissement, et de ce fait y être intégré de manière harmonieuse afin d'amener l'enfant à participer à son éducation alimentaire.

La Direction décide des aspects et du type de prestation qu'elle souhaite offrir aux usagers.

L'analyse doit être organisée sur les besoins nutritionnels de l'enfant et avec les contraintes budgétaires. Le sous-traitant doit établir le contrat sur les bases légales réglementaires du secteur restauration et hôtellerie, en offrant un panorama des services de prestations.

ORGANE DE GESTION DES INSTITUTIONS

Présentation des structures



POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation des ressources

La Fondation est l'employeur de tous les collaborateurs des structures d'accueil de la petite enfance de Thônex et a mis en place à cet effet un dispositif de pilotage stratégique en définissant un modèle managérial basé sur la compétence. Ce management d'identification et de valorisation des compétences, de distribution des rôles et d'enrichissement des tâches intervient dans la nécessité de poser un repère managérial. Les institutions répondent au besoin collectif des familles et agissent sur l'environnement du bien social.

Ce qui caractérise les personnes ressources des structures d'accueil, c'est la rencontre et la réunion des professionnels pour réaliser un travail commun. Cette rencontre est constituée de représentations sociales distinctes et d'imaginaires fondamentaux pour créer les rapports humains et ainsi construire le bien commun.

L'apprentissage des savoirs

Le professionnel crée son identité dans la manière de pratiquer son expertise métier.

Le dialogue est le premier outil favorisant le processus de construction de l'organisation intelligente. Ce processus social construit une vision partagée pour apprendre en équipe et se lier autour d'une identité et d'une destinée professionnelle commune.

Processus de création des connaissances

La création du processus de la connaissance part d'un savoir-faire et de l'expérimentation de ce dernier dans un contexte. Cette connaissance implicite est souvent le fruit d'un apprentissage et de la professionnalisation d'un collaborateur.

L'économie des savoirs

Cette intelligence économique se concrétise par le transfert des compétences au cœur des structures d'accueil, c'est un changement significatif dans la manière d'innover et peut ainsi se présenter comme un avantage. Ce capital humain, ainsi que son mécanisme, se capitalise pour devenir une compétence clé pour l'institution, c'est l'éducation aux ressources humaines.

Les groupes de communautés de pratique professionnelles

La connaissance dans un premier temps, se situe au niveau individuel et reste au centre des préoccupations dans la gestion des RH. Puis, elle se situe au centre de l'organisation et devient alors un système de gestion, le Knowledge management.

La connaissance se transmet au groupe et peut enfin se percevoir comme une compétence collective. Au sein des SAPE Thônex, ces compétences sont développées par les communautés de pratique à travers trois zones d'activités :

POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

Zones d'activités

Zone de pilotage stratégique

« Eprouver quotidiennement la contradiction entre l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction » Gaulejac, 2005

Ce dispositif est composé des membres du Conseil de Fondation et de la Direction.

Le Conseil de Fondation délègue un bureau dont la mission est de collaborer avec la Direction afin de garder l'organisation comme un système vivant. Ce dispositif stratégique, est principalement orchestré par la Direction et se vérifie par le souci permanent de développer une équipe apprenante. Susciter l'intérêt devient une stratégie.

Zone de pilotage opérationnel

Ce dispositif est composé de la direction et des adjoints pédagogiques. La Direction opérationnelle s'assure du bon fonctionnement des SAPE Thônex en organisant les stratégies. L'adjoint pédagogique, quant à lui, veille à la cohérence éducative de l'organisation et vérifie notamment les connaissances des équipes éducatives en élaborant des perfectionnements professionnels.

Piloter une organisation intervient sur la notion de l'engagement de l'autre et sur son activité, et la répartition des rôles se présentent ainsi :

Action d'intervention sur l'engagement	Planification	Mission
Direction	Faire agir	Faire agir dans le cadre
Adjoint pédagogique	Faire agir et encadrer	Faire agir en faisant référence au cadre

Zone d'activités spécifiques

« L'identification d'une organisation apprenante produit de l'intérêt et le besoin de normaliser et de gérer les connaissances générées par l'apprentissage » Senge, 1990

Equipe administrative

Au cœur de la zone d'activité administrative, les fonctions supports sont assurées par deux expertises métiers. Une secrétaire comptable qui draine l'entier et conséquent travail de comptabilité et de facturation des SAPE Thônex. La deuxième expertise occupe la partie dite « secrétariat » composée d'une multitude de tâches complexes liées aux divers dispositifs. Ces professionnels sont physiquement rattachés à l'EVE Marcellly qui accueille la Direction, l'administration et la Fondation dans ses locaux. Depuis la rentrée 2014, les SAPE Thônex bénéficient d'une autorisation à former des apprentis de commerce. Cette autorisation constitue une première pour les structures d'accueil petite enfance du canton de Genève.

Le rôle de l'administration est principalement basé sur l'organisation et l'optimisation des processus administratifs en relation avec le système de l'organisation.

Équipe techniques et de services

La zone d'activité technique et de services est quant à elle structurée de deux entités distinctes dont la première est fonctionnelle grâce à des contrats de prestation pour les tâches d'entretien des locaux et pour une partie des SAPE, la confection des repas.

Ce choix d'externalisation est principalement dû à la complexité du cadre légal auquel ils sont soumis, et notamment aux contrôles réguliers dont ils font l'objet.

La deuxième entité est composée de trois collaborateurs internes. Le cuisinier et les collaborateurs de services. Leurs tâches sont relatives à la gestion des locaux et la préparation et au service des repas.

Équipes éducatives

Cette zone d'activité est composée de professionnels de l'enfance (ES et CFC) et de collaborateurs en formation. Les personnes en formation bénéficient d'un apport théorique de la part des professionnels, dans le but d'intégrer une des deux formations possibles proposées par l'OFPC, sur le canton de Genève.

L'équipe éducative draine la part la plus conséquente des collaborateurs interne. Elle se répartit sur les trois sites d'activité.

POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

Outils de travail

Les communautés d'expertises et de pratiques optimisent des ressources précieuses

Au début, faire appel à l'intérêt de chaque individu pour constituer un groupe. Ces connaissances réunies au niveau du groupe créent de la valeur et démontrent les compétences au service de l'institution.

Les communautés de pratiques sont constituées de trois groupes de réflexion qui ont pour but de développer la notion de travail en groupe. La rencontre privilégie le travail d'équipe et ainsi renforce les apprentissages, le partage des pratiques, la cohérence et la continuité des actions éducatives. Et c'est aussi explorer ensemble les nouveaux outils pour mieux définir notre visée pédagogique.

S'investir ensemble dans un projet commun suscite une source de plaisir qui contribue à un dynamisme positif et répond ainsi à une de nos valeurs institutionnelles.

Les référents de groupe se rencontrent périodiquement dans un espace partenarial de concertation et de réflexion. Ils s'engagent, liés par leur sens de la responsabilité à s'impliquer de

manière individuelle dans une action collective. Les référents collaborent dans le respect des connaissances de chacun, en considérant les points de vue exprimés tout en se mobilisant dans un esprit de solidarité, afin de faire prévaloir la cohésion des actions éducatives.

GROUPE REFERENT DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Ce groupe forme un espace d'échange et de parole, principalement centré sur la réflexion et la cohérence des actions éducatives, en se référant au projet pédagogique. Les professionnels développent aussi des thématiques spécifiques afin de partager, comprendre et s'enrichir des connaissances de l'autre. Cet espace de réflexion offre l'opportunité de marquer un temps d'arrêt et démontre l'importance de vérifier régulièrement l'adéquation entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif.

GROUPE REFERENT DE L'EVEIL CULTUREL

Cette communauté de pratique promeut le jeu et le jouet, l'histoire et ses supports, l'éveil musical et la créativité.

Chaque professionnel s'investit dans une des caractéristiques propre à cette communauté de pratique. Cette distribution des rôles favorise l'exploitation des ressources professionnelles.

L'organisation et le stockage du matériel favorisent les interventions pédagogiques et face à ce matériel, le professionnel se projette dans son utilisation. Ainsi il peut concevoir l'activité mais également diversifier son répertoire. Ce groupe de travail ouvre d'autres pratiques dans la manière d'agir face aux composantes de l'éveil culturel.

GROUPE RÉFÉRENT DE LA PROMOTION À LA CITOYENNETÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

Ce groupe de travail a pour mission d'encourager dès la prime enfance le sens de sa responsabilité face à l'environnement. Agir comme individu conscient de son rôle dans la protection de son environnement laisse entrevoir un citoyen engagé dans une action de citoyenneté.

Les professionnels sensibilisent les enfants à certains gestes écologiques afin de préserver aussi la planète tels que participer au tri sélectif, utiliser un matériel de récupération pour proposer des activités ludiques, mais aussi profiter des éléments que nous offre la nature qui se révèle être un magnifique outil pédagogique.

C'est aussi apprendre à respecter ce que notre milieu naturel nous offre, et ainsi comprendre comment prospère notre habitat. Découvrir le contexte urbain de la ville et constater l'importance de préserver des territoires d'équilibre entre béton et nature.

Au sein des structures d'accueil, chaque année, la Direction détermine une thématique qui va permettre de diriger la réflexion pédagogique de l'équipe éducative sur un ensemble cohérent. Choisir un sujet réflexif permet de définir le sens de l'approche. Aborder un thème c'est intégrer dans la réflexion l'exploration pour exploiter et alimenter le développement du quotidien.

Une lecture des trois dispositifs, laisse entrevoir que la connaissance est le bien le plus précieux des SAPE. Le groupe construit un référentiel de connaissance et peut agir par le partage des compétences au sein des institutions. Il additionne ainsi la multiplicité des compétences et des interactions lors de manifestations éducatives au sein des SAPE Thônex.

Il dispose dès lors d'un référentiel commun uniformisé¹.

COMMUNICATION

LE MOT QUI VÉHICULE L'INTENTION

Le mot représente une pensée, et pour que la pensée soit comprise de tous et trouve un sens commun, le mot doit être le plus juste. Il doit être orienté et véhiculé vers l'intention visée.

Ce mécanisme de prise de conscience révèle qu'il est utile d'avoir recours à un ensemble de termes spécifiques et à un langage professionnel adapté.

¹ De Montmollin, 1984

PRINCIPE DE REFERENCE DE L'ENFANT

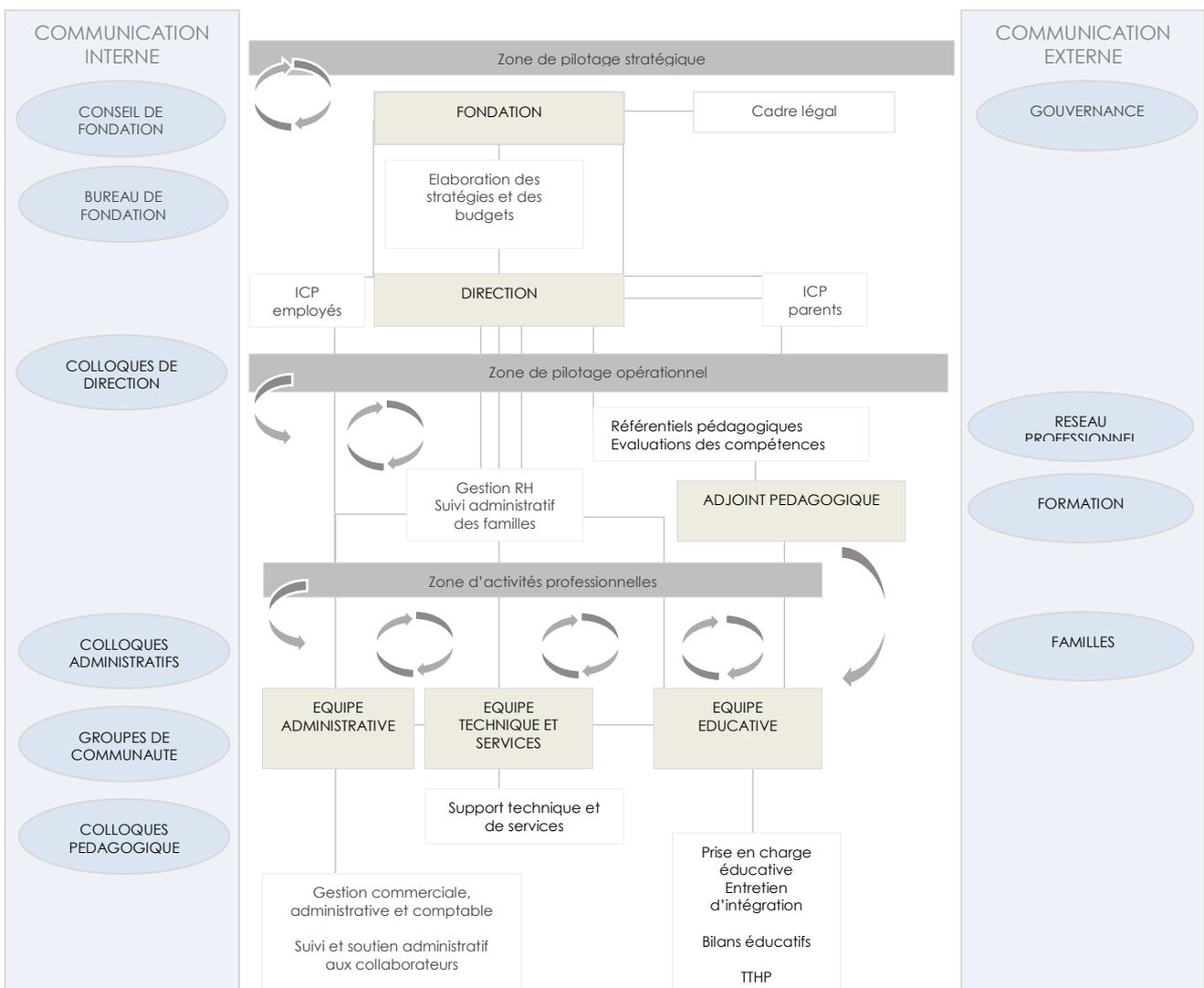
UN OUTIL PRECIEUX

La notion de référence est un dispositif pédagogique permettant d'organiser harmonieusement l'accueil de l'enfant. L'éducateur référent est le premier lien entre l'institution et la famille. De ce fait, il est impliqué dans le processus de l'adaptation de l'enfant et suit ainsi son évolution au quotidien. Le principe de référence a deux pôles : d'une part une fonction pédagogique par la connaissance fine de l'enfant et de son développement, en lien avec un processus d'observation, et d'autre part, analyser les informations concernant l'enfant afin de les restituer aux familles lors d'entretiens.

POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

Flux de communication

EVE CHAPELLY Espace de vie Enfantine 43 enfants	LES BOUT'CHOUX Crèche à temps partiel et Garderie 25 enfants	EVE MARCELLY Espace de vie enfantine 75 enfants
---	--	---



PROJET PEDAGOGIQUE

VALEURS INSTITUTIONNELLES

RESPECT

Le respect c'est un devoir

Dans la vie de tous les jours, le respect c'est souvent des gestes simples: un regard bienveillant, dire bonjour, tenir la porte à quelqu'un, écouter les autres.

COLLABORATION

Cœuvrer ensemble

Cet ensemble d'initiatives vise à l'unité des actions par un processus où plusieurs personnes s'associent pour réaliser un travail avec des objectifs communs. Ce processus est composé de dialogue et de questionnement. Il vise à comprendre les actions professionnelles de l'autre par l'échange. Il permet de repérer le rôle et les attentes de chacun.

La collaboration conduit à une continuité suffisamment sûre, et ainsi garantit une cohérence institutionnelle. La collaboration permet l'établissement du lien et vise ainsi la responsabilité commune en tenant compte de la diversité des compétences.

CREATIVITE

Oser innover

La créativité contribue à l'épanouissement de la personnalité. Elle est faite de spontanéité d'expression (verbale, scénique, ou artistique) libre et d'improvisation permanente. L'esprit inventif se traduit par l'idée, la fécondation et la réalisation.

Cette définition est notamment désignée par la disposition à se poser des problèmes et à en imaginer les solutions, puis à les amener jusqu'à leur pleine réalisation.

HUMOUR

A mettre en pratique avec drôlerie

Caché en nous, quelque part, cette forme d'esprit qu'est l'humour procure la distance nécessaire pour affronter les situations difficiles, les événements quotidiens et les imperfections de l'humanité qui nous rendent parfois vulnérables¹.

« Car vivre, cela signifie être double : être prêt à chaque instant pour le sérieux, mais aussi pour la plaisanterie ». Georg Groddeck

Joie, rire, bonne humeur, optimisme, sont souvent assortis à la santé et au bien-être. La plupart du temps, l'humour fait naître le rire. L'humour s'apprend et se recherche.

La nécessité de développer ou de préserver son sens de l'humour tient une grande place au sein des SAPE Thônex.

C'est une vraie ressource à exploiter. Investir l'humeur ludique et s'autoriser à mettre de la fantaisie et de la plaisanterie dans les interactions avec les individus.

PLAISIR

« La variété de toutes choses fait un plaisir ». Euripide

Le plaisir, chez l'être, est vivant et souvent associé à la notion de qualité.

Epicure est un des premiers penseurs du plaisir et l'associe à la condition humaine.

Le plaisir est un état affectif, c'est une sensation ou une émotion agréable qui est liée à la satisfaction. Il nous indique ce qui est bon pour chacun, c'est la clé du bien-être.

Sa recherche guide nos comportements.

L'humain est un être de besoin. Le plaisir est plus ou moins grand ou intense selon l'importance du besoin. Le plaisir donne l'envie de réitérer ce qui s'est révélé bon pour l'individu.

Le plaisir d'être et d'agir ensemble, le plaisir que l'on éprouve dans sa pratique professionnelle.

¹ Définition Larousse

FONDEMENTS EDUCATIFS

L'essence du lien

Pour se développer, l'enfant a besoin d'échanger avec son environnement. Il est spontanément curieux et intéressé par ce qui l'entoure. L'ouverture à d'autres personnes se fera harmonieusement si l'enfant a pu instaurer une relation de confiance. Pour ce faire, l'enfant doit se sentir en sécurité affective pour expérimenter la rencontre.

Au sein des structures d'accueil de la petite enfance de Thônex, les enfants expérimentent souvent leur première esquisse de collectivité.

Cet environnement est propice à l'établissement des liens, à l'apprentissage de sa socialisation.

L'équipe valorise les compétences sociales des enfants et définit un mode de relation où la communication est au centre.

Dans notre visée pédagogique, le dynamisme intergénérationnel c'est encourager l'échange entre génération dans le respect de chacun. Il se crée autour de la transmission du savoir, de nos coutumes, des histoires de vie, du passé de chacun, de notre instant présent.

Ce dynamisme rejoint la notion de l'enfant citoyen, valeur fondamentale de la Fondation en faveur de la Jeunesse de Thônex.

PROJET EDUCATIF

L'existence d'une trace

QUI DIT PROJET, DIT ANTICIPATION, PROJETER C'EST PREVOIR PLUS LOIN ...

Le projet rassemble à la fois toutes les priorités éducatives découlant des besoins de l'enfant et les principes organisateurs de la pratique professionnelle.

C'est l'ensemble des conceptions éducatives qui constituent la référence de l'action quotidienne.

Anticiper un futur à atteindre par une dynamique d'action.

...MAIS C'EST AUSSI S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE,

Partir de soi, comprendre son propre fonctionnement pour enfin aboutir à un langage commun.

Continuité et cohérence sont les repères essentiels de nos valeurs éducatives.

Apprendre à travailler ensemble, concevoir la complémentarité renforce la qualité d'implication.

... ET C'EST SURTOUT REFLECHIR

Le projet pédagogique est un processus fait de questionnement permanent construit par les connaissances. Le professionnel recherche des effets attendus.

Ce concept de réflexion permet de clarifier l'orientation pédagogique. Le projet éducatif correspond à une vision globale de l'éducation.

L'éducation est ce processus par lequel un être à travers l'expérience, la découverte du monde qui l'entoure et une relation affective développe ses capacités et sa personnalité.

OBJECTIF

La socialisation

TU ES LIBRE DE TON CHOIX CAR TU CONNAIS L'ENSEMBLE DES POSSIBILITES ... MAIS AUSSI DES CONTRAINTES**L'EDUCATION A LA RESPONSABILITE, VERS LE CHEMIN DE L'AUTONOMIE ... MAIS ENCORE**

Naître à la société, se socialiser, c'est aller à la rencontre de l'autre, des autres... c'est l'aube de la socialisation. Se détacher de sa sphère privée et ainsi faire émerger et faire exister sa sphère sociale. Cette rencontre est faite de confrontations aux règles de vie de groupe.

LES REGLES FONDATRICES DE LA SOCIALISATION : C'EST AGIR AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Travailler à l'accueil et à l'éducation de l'enfant, c'est participer à la construction d'un être humain.

Les équipes éducatives travaillent avec les exigences de l'instant pour le bien-être de chacun, ici et maintenant, ainsi, progressivement, l'enfant se situera en tant qu'individu dans un groupe et son expérimentation lui permettra d'intégrer les codes de la vie sociale.

Les professionnels promeuvent concrètement des comportements qui contribuent à construire un « vivre ensemble » :

Aménager	Un espace qui facilite la rencontre
Encourager	L'enfant à prendre conscience de l'autre
Accepter	L'affirmation de sa personnalité
Offrir	L'opportunité de faire des choix
Adopter	Une attitude cohérente comme repère pour l'enfant
Signifier	A l'enfant les limites

Repérer une cohérence, une continuité, c'est donner un sens à . . .

La recherche du sens est un facteur de motivation essentiel.

L'individu est prêt à effectuer d'innombrables démarches, difficiles et exigeantes, à condition de savoir pourquoi.

L'équipe éducative considère certains concepts constituant un ensemble cohérent qui définissent la manière d'être et d'agir en collectivité.

Ecoute	Rôle du temps, s'arrêter pour entendre, comprendre
Respect	Aptitude à considérer
Partage	Enrichir et différencier
Anticipation	Développer des idées qui n'apparaîtront que plus tard
Verbalisation	Nommer c'est faire être
Observation	Saisir les interactions et les comportements
Discipline	Signifie enseignement-apprentissage des règles, des limites

L'ADAPTATION : PRENDRE LE TEMPS D'ALLER A LA RENCONTRE DE L'AUTRE

Aménager un temps d'adaptation offre la possibilité à l'enfant de découvrir un nouveau lieu de vie. Côté des personnes qui lui sont actuellement étrangères, ainsi l'enfant peut progressivement se familiariser.

Construire une relation sur la durée, basée sur des moments de partage et d'échanges.

Offrir du temps permet que la séparation soit progressive et la plus douce possible et créer de nouveaux liens requiert de la disponibilité. C'est par ces moyens que nous allons instaurer un climat de confiance entre les familles accueillies et l'institution.

L'adaptation est une dynamique permettant une communication entre les différents partenaires.

L'adaptation est perpétuelle, c'est une disposition nécessaire à l'enfant qui lui permet d'adopter des comportements en accord avec les exigences de son entourage, mais aussi en harmonie avec son propre potentiel.

Toutefois, il n'est pas possible de tout prévoir, alors on observe... on évalue, on approche, on ajuste finement nos attitudes pour ainsi découvrir l'enfant.

Le professionnel pose des mots simples, avec ses compétences. Chaque jour apporte des regards, des paroles, des émotions... une rencontre.

LA CONFRONTATION A LA SOCIALISATION : UNE REALITE QUOTIDIENNE

« LA VERITABLE AUTORITE DE L'ADULTE, CELLE QUI AIDE L'ENFANT A GRANDIR ET QUI LE PROTEGE, CONSISTE A AUTORISER ET PAS SEULEMENT A INTERDIRE » KORCZAK

Les règles expriment les valeurs de notre société, elles sont également façonnées par notre culture.

La socialisation de l'enfant à la crèche représente une source importante de règles auxquelles il doit se confronter.

La vie quotidienne du tout petit est faite aussi d'agacements et de contrariétés

La discipline comme enseignement, va permettre à l'enfant de déployer des possibilités d'apprentissage et ainsi mieux connaître son univers.

Ainsi, l'enfant va apprendre à équilibrer ses désirs avec ceux des autres et ainsi participer à des activités de groupe.

OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT SECURISANT PERMETTANT L'EXPRESSION DES EMOTIONS

L'enfant va progressivement comprendre les émotions.

En verbalisant le ressenti de l'enfant, le professionnel va interpréter l'émotion et ainsi permettre à l'enfant de la comprendre.

Le professionnel offre à l'enfant des pistes constructives pour résoudre un conflit.

Lors de frustration et de grosses colères, l'enfant va peu à peu contrôler ses impulsions et ainsi apprendre à se maîtriser.

EXPLIQUER SEREINEMENT LES REGLES ET LES EXIGENCES DU VIVRE ENSEMBLE EN COMMUNIQUANT SANS RELACHE NOS INTENTIONS

Donner un sens en verbalisant les actions, tout en respectant les formes d'apprentissage que l'enfant explore à chaque étape de son développement.

L'adulte transmet à l'enfant les codes essentiels afin de comprendre la réalité d'une vie en collectivité.

LA SANCTION SE LEGITIME NON PAS PAR UN « PARCE QUE », MAIS PAR UN « POUR QUE »

Tout acte d'autorité doit comprendre une explication sur les raisons de l'action, sur ce qui a poussé l'adulte à agir, faire comprendre à l'enfant ce qui a déclenché la sanction, donner à l'enfant une possibilité de comprendre.

Etre un guide attentif pour répondre aux questions posées par l'enfant afin de respecter son travail d'apprentissage.

ORIENTER VERS LE FUTUR DE L'INDIVIDU

ENTENDRE, COMPRENDRE, INTEGRER, RESPECTER LA REGLE, AINSI L'ENFANT PARTICIPE A LA CONSTRUCTION DE SA VIE SOCIALE

Le professionnel a pour but de préparer et non pas de réparer.

Vivre aujourd'hui une vie consciente et responsable en faisant place à une compréhension mutuelle, croire en l'expérience de chacun pour enfin aboutir à une cohésion.

L'AUTONOMIE : APPRENDRE A AGIR SEUL PARMIS LES AUTRES

L'enfant éprouve du plaisir à découvrir qu'il a ses propres pensées et envies. Expérimenter l'ouverture vers l'extérieur est un encouragement à la séparation.

Progressivement l'enfant sort de l'exclusivité des relations familiales en créant des liens avec d'autres personnes. Selon ses connaissances et compétences, il va être capable de prendre des initiatives et ainsi développer un sentiment de confiance en lui.

Devenir autonome, l'enfant en a le souhait. Le principal rôle de l'adulte est de permettre à l'enfant d'évoluer dans son processus d'apprentissage. Etre autorisé à grandir.

Partir à la découverte de l'autonomie, c'est accepter que nous avons besoin des autres. Entrer en relation, s'intégrer de manière individuelle dans la société pour exister.

L'être humain a besoin d'autrui pour s'exprimer, se réaliser, se comparer, se comprendre, s'identifier.

LES RITUELS, UN JEU D'ENFANT

Le rituel permet à l'enfant de se situer dans le temps et d'organiser une vie commune sur la base des valeurs et des normes institutionnelles. La socialisation et l'éducation des enfants s'accomplissent essentiellement par des actions rituelles.

L'enfant acquiert un savoir pratique basé sur une façon d'agir.

Par un caractère répétitif, ces processus rituels donnent un sens, ils deviennent des points de référence, de soutien et des repères sécurisants pour l'enfant.

Cette organisation pédagogique demande une structure dans la manière de faire, de gérer le temps et de penser l'espace.

MOMENT DE TRANSITION, CONDUITE DU TEMPS

Ce sont des temps informels au fil de la journée, où l'enfant change d'activité, de lieu, qui doivent forcément être organisés.

Se représenter un évènement demande à l'enfant une capacité d'anticipation. Il est nécessaire que l'enfant garde des repères, qu'il comprenne ce qui va avoir lieu. Les demandes de l'adulte doivent être claires, expliquées calmement pour qu'elles aient un sens pour l'enfant.

OBJET TRANSITIONNEL, PERIODE D'ILLUSION

L'objet transitionnel est un objet privilégié.

C'est le seul objet qui appartient à l'enfant dans l'institution. Il est en principe choisi par l'enfant et symbolise une présence rassurante. Il protège l'enfant contre l'angoisse de séparation ; il facilite la transition entre l'attachement à la mère et la relation à l'autre. L'enfant instaure avec cet objet une relation affectueuse. Cet objet transitionnel, appelé également doudou a une double fonction. On le chérit pour la protection qu'il représente et on le déteste pour la dépendance qu'il incarne.

Grandir, c'est ne plus avoir besoin de doudou, c'est accepter de rentrer en relation.

LA BIENVEILLANCE, VOULOIR LE BIEN UNIQUEMENT AU NIVEAU DES INTENTIONS

Eduquer dans la bienveillance, c'est accompagner l'enfant dans son développement, c'est veiller dès son arrivée à son bien-être, c'est également travailler dans la continuité de la relation. Instaurer une relation attentive à chaque enfant, individualiser la relation, être disponible, offrir une qualité d'écoute.

Une bienveillance qui permettra à chaque enfant de se sentir considéré.

L'enfant a besoin d'être soutenu par une présence.

Par une multitude de petits gestes prévenants, d'attitudes respectueuses au quotidien, l'adulte démontre à l'enfant de l'intérêt.

Développer une attitude empathique envers l'enfant. Cette aptitude à savoir s'adapter au besoin de l'enfant lui procure une sécurité nécessaire à son développement.

L'ESPACE, UN CADRE SECURISANT

L'espace représente un territoire destiné à des activités. Il définit un cadre contenant pour l'enfant favorisant sa sécurité psychologique et physique. L'aménagement de ces territoires est pensé afin de leur attribuer une fonction.

Certains espaces sont aménagés comme territoire de jeu et d'autres en réponse à des propriétés fonctionnelles inhérentes aux espaces de vie enfantine.

L'aménagement de l'espace est pensé afin d'offrir différentes alternatives permettant une construction personnelle. Les phases du développement de l'enfant déterminent des conditions d'agencement spécifique. Le besoin et l'intérêt de l'enfant sont considérés, ce qui lui permet de grandir à son rythme. L'aménagement de ces territoires présente suffisamment de repères pour que l'enfant évolue sur le chemin de l'autonomie.

Le professionnel construit des dispositifs qui suscitent l'intérêt de la rencontre pour que l'enfant progresse dans sa relation à l'autre.

LE QUOTIDIEN

Accueillir, se séparer et se retrouver

SEPARATION	SI NOUS ETIONS SEPARES, EST-CE QUE CE SERAIT AUSSI DUR POUR LUI QUE POUR MOI ?
ACCUEIL	UN BOUT DE CHEMIN ENSEMBLE
RETRouvAILLES	DIFFICILE DE S'Y RETROUVER

Les structures d'accueil proposent un milieu de vie chaleureux et stimulant pour les enfants, favorable à l'éveil, au développement, à l'acquisition de nouvelles connaissances et à la socialisation. C'est un espace qui permet à l'enfant d'exister pour lui-même, de faire des découvertes sur lui, les autres et le monde extérieur.

LA SEPARATION

SE SEPARER POUR GRANDIR

Pendant ses premiers mois, avec ses parents, l'enfant construit un attachement qui le lie fortement à son milieu familial.

Une séparation peut ne pas être facile. Toute séparation sera vécue comme rupture qui peut être douloureuse et déstabilisante.

Un rituel de séparation offre aux parents ainsi qu'à l'enfant de prendre le temps de se dire au revoir. L'enfant va protester, et s'adapter à un environnement qui le respecte.

ACCUEILLIR L'ENFANT

UNE CONTINUITE

Au moment de l'accueil, l'enfant se sépare de son parent.

Accueillir reste un mot clé car il permet à l'enfant accueilli de faire de son passage dans une structure d'accueil une étape constructive de sa vie.

Accueillir est un verbe vivant qui définit la bientraitance de l'enfant dans la chaleur, la qualité relationnelle et le respect vécu dans un temps et un espace partagés.

Accueillir l'enfant, c'est inscrire une continuité logique de collaboration entre le parent et l'équipe éducative.

Le professionnel accompagne les moments d'accueil, de séparation et de retrouvailles en cherchant à mettre enfants et parents en confiance, par une action verbale et gestuelle.

Un échange quotidien est nécessaire. Il est important de connaître les attentes des parents, d'avoir des informations sur l'enfant.

Recevoir et reconnaître l'enfant comme une personne à part entière.

De cette qualité d'accueil dépend bien souvent toute la valeur et l'efficacité du bon déroulement de la journée.

RETRouvAILLES

QUAND PAPA, MAMAN ARRIVENT, JE FAIS SEMBLANT DE NE PAS LES VOIR

Difficile de s'y retrouver...

Parfois l'enfant semble ne pas s'apercevoir que le parent est arrivé.

D'autre fois, l'enfant les attend depuis si longtemps qu'il manifeste sa joie et son enthousiasme. Et s'il arrivait même, que l'enfant se mette à pleurer et ne souhaite pas partir...

Le rituel des retrouvailles offre à l'enfant ainsi qu'au parent de prendre le temps de se retrouver. Le parent doit considérer que le jeu de son enfant a quelque chose de très important.

L'adulte doit octroyer à l'enfant un temps de séparation : se séparer des autres enfants, se séparer de son jeu, de l'équipe éducative, ...de sa crèche.

L'accueil se fait entre 7h30 et 9h30 et de 13h45 à 14h30. Les enfants sont accueillis dans les espaces de vie. L'équipe recueille les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant

Le groupe des bébés propose un accueil à la carte, uniquement en réponse aux besoins du tout petit.

Les retrouvailles ont lieu de 12h15 à 12h30 et de 16h15 à 18h30.

L'équipe restitue aux parents les points essentiels du déroulement de journée concernant l'enfant

LE QUOTIDIEN

Les soins

1900 : ATTITUDE DE RELATIF LAISSER-FAIRE

1930 : DEMARCHE QUELQUE PEU RIGIDE AXEE SUR LE BESOIN DES PARENTS

Puis ... BRAZELTON

Hygiène

Les mesures d'hygiène jouent un rôle essentiel pour la prévention des maladies. C'est la protection de la santé. L'hygiène est la carte de visite de l'enfant, c'est une exigence sociale.

Estime de soi

Prendre soin de l'enfant permet de développer l'estime de soi. Le professionnel va aider l'enfant à se construire une image positive, réserve de ressources dans laquelle il pourra puiser tout au long de sa vie, selon ses expériences.

Apprentissage de la propreté

Si famille et amis n'ont pas commencé à faire des allusions plus ou moins subtiles à ce propos, considérez-vous heureux!

Une des causes de difficultés dans le domaine de la propreté est souvent la pression extérieure qui s'exerce sur les parents pour qu'ils mettent leur enfant tôt sur le pot.

9 mois... 12 mois... 15 mois ... Mettre un si petit enfant sur le pot est prématuré.

Comme le démontre la plupart des théories qui abordent le développement de l'enfant, il est inutile de proposer le pot à un enfant avant deux ans. Pas de mauvaise conscience, le pot peut attendre...

L'objectif est que l'enfant soit capable d'apprendre par lui-même. Il faut attendre que l'enfant puisse comprendre ce que l'on attend de lui.

Reconnaître aux enfants le droit de décider quand commencer cet apprentissage.

Il acquiert le contrôle de ses sphincters et de sa vessie le jour où son corps le lui permet et où il le désire. Comme le relève si bien Brazelton, l'enfant sera probablement prêt à se mettre tout seul à la propreté à l'approche de ses deux ans. Pensez un peu à ce que nous exigeons d'un petit enfant en lui demandant d'être « propre » : sentir qu'il a besoin d'uriner ou d'aller à selles, se retenir avec difficulté, aller de son pas mal assuré à un endroit que nous avons choisi, s'asseoir et finalement faire. Ensuite il doit renoncer complètement à ce qu'il vient de faire car nous le faisons disparaître avec la chasse d'eau.

Est-ce que ce n'est pas trop demander à un enfant au moment où il se donne tellement de mal pour se forger une personnalité ?

Il faut que ce progrès soit le sien. Ainsi il prend conscience que non seulement son corps produit quelque chose, mais en plus il peut en contrôler le passage. Il réalise que cela ne dépend pas de l'adulte.

Vers deux ans plusieurs étapes du développement vont s'associer. L'enfant sort de la période de l'opposition. Il développe la compréhension verbale et langagière.

L'enfant entre dans le concept de l'ordre : remettre les choses à leur place. Il maîtrise la marche, l'enfant est prêt à s'asseoir. Imitation et identification.

Le lavage des mains : mesure de prévention pour la transmission des infections.

L'équipe éducative donne une attention particulière à cette nécessité.

Le brossage des dents : l'équipe éducative sensibilise les enfants au brossage des dents dès le groupe des 2 - 3 ans.

Dans le groupe des 3 - 4 ans, le brossage des dents avec le dentifrice se formalise

La toilette du visage et du siège, le coiffage, le mouchage font partie intégrante du soin de l'enfant.

Tous les moments de la journée sont propices au soin.

LE QUOTIDIEN

Les activités ludiques

Le jeu « LE JEU DEVRAIT ETRE CONSIDERE COMME L'ACTIVITE LA PLUS SERIEUSE DES ENFANTS » Montaigne
 Jouer, c'est expérimenter le plaisir d'agir, c'est faire des découvertes en s'amusant. Le jeu est un droit fondamental reconnu par la convention internationale des droits de l'enfant.
 Laisser les enfants être des enfants. Le jeu occupe une place prépondérante dans nos institutions. Le jeu est au centre de notre pédagogie.
 L'enfant apprend par le jeu qui est sa principale activité. C'est un outil qui va permettre à l'enfant d'explorer, de comprendre et de maîtriser l'univers qui l'entoure. L'enfant découvre le monde essentiellement parce qu'il éprouve la notion du plaisir.

L'activité structurée « L'ENFANT NE JOUE PAS POUR APPRENDRE, IL APPREND PARCE QU'IL JOUE » Epstein
 L'activité ludique structurée est marquée par l'initiative de l'adulte. Elle est une possibilité d'animation présentée par l'équipe éducative, offerte à l'enfant.
 Unir apprentissage et jeu, est un concept élaboré par le professionnel, pour permettre à l'enfant de déployer divers registres de son développement.
 L'activité ludique est un outil qui va permettre à l'enfant d'accroître ses connaissances, de progresser. C'est un support privilégié, approprié au développement de l'enfant.
 L'enfant partage ce temps accompagné par des professionnels. La qualité de la conception de l'activité ludique constitue un élément important dans notre démarche éducative.
 Un matériel ludique est proposé à l'enfant. La valorisation de la diversité des registres abordés est une priorité. Répondre aux spécificités du développement, respecter les besoins et les intérêts des enfants continuent d'être fondamentaux.

Matériel ludique SI LE JOUET S'INSCRIT DANS LE JEU, IL NE SAURAIT LE REMPLACER
 Le choix du matériel est défini selon ce que l'on souhaite induire. Par cette démarche, l'adulte amène l'enfant à explorer la valeur de l'objet proposé.
 L'enfant découvre, expérimente, visite ses facultés cognitives.
 Un matériel ludique permet à l'enfant de développer sa personnalité. Il distingue ces phénomènes affectifs si complexes et arrive progressivement à percevoir ses émotions.
 A travers un matériel ludique, l'enfant entre en rapport avec l'autre et élabore ainsi ses relations sociales. Ce qui lui permet d'évoluer dans sa socialisation.
 Le matériel ludique stimule l'activité du joueur, ainsi il investit ce matériel par une attitude ludique.

Le jeu sous toutes ses formes à tout moment de la journée
 Les activités ludiques structurées sont ponctuées par l'adulte. L'équipe éducative propose des activités cognitives, sensorielles, de motricités fines et globales, langagières et symboliques

LE QUOTIDIEN

La réunion

L'ARBRE A PALABRES : ESPACE DE RENCONTRE ET DE NEGOCIATION

Le moment d'accueil terminé, ce regroupement convivial offre à l'enfant de se recentrer pour s'ouvrir au groupe. Ce rituel temporel permet à l'enfant de prendre conscience de son appartenance au groupe. Le sentiment d'appartenance au groupe permet ensuite de se dégager pour construire son autonomie. C'est le point de départ de notre individuation. Ce qui différencie un individu d'un autre, la différenciation.
 C'est un moment de verbalisation, d'échange et de communication.
 L'enfant découvre la négociation. Dans sa confrontation à l'autre, il va apprendre à défendre son intérêt, tout en considérant ses interlocuteurs. Il peut ainsi comprendre qu'il est important que ce soit compatible avec les besoins du groupe.

La réunion est un outil pédagogique, un outil de travail.
 Chaque enfant est nommé, ce qui lui permet d'exister dans le groupe, même s'il est absent.
 A l'aide de supports pédagogiques variés, le professionnel offre à l'enfant l'opportunité d'être reconnu, valorisé et ainsi de développer l'estime de soi.
 L'éducateur évalue la dynamique du groupe, ce qui lui permet d'orienter ses actions éducatives.
 Cette rencontre vise également à informer le groupe d'enfant du contenu de la journée.

LE QUOTIDIEN

Les repas

LA TABLE EST L'ENTREMETTEUSE DE L'AMITIE Proverbe français

Le besoin de manger et de boire en réponse au besoin physiologique de l'enfant. Dès son plus jeune âge, l'enfant doit recevoir une alimentation saine et équilibrée. Dans le groupe des bébés, les repas sont propres à chaque enfant et donc en lien avec le rythme, la période d'introduction des aliments, et le développement de l'enfant. Ainsi nous contribuons à préserver la santé de l'enfant et de la sorte, à assurer une croissance et un développement harmonieux. Toutefois, manger est bien plus qu'une simple ingestion de nourriture ...

C'est une expérience sensorielle

Manger, c'est découvrir de nouveaux goûts
Manger, c'est tester différentes textures
Manger, c'est écarquiller ses yeux devant un repas haut en couleurs
Manger, c'est sentir l'effluve d'un mets préparé

C'est aussi une aventure sociale

Manger, c'est un moment de contact et de lien avec l'autre
Manger, c'est un instant précieux d'échanges et de dialogue
Manger, c'est offrir un moment convivial source de plaisir
Manger, c'est aussi ouvrir d'autres horizons à travers des spécialités culinaires
L'équipe éducative sollicite les enfants du groupe des grands pour la composition du menu, une fois par mois. Dans cet espace de négociation, l'éducateur va prendre en compte le plaisir de l'enfant, mais aussi le rôle de l'aliment.
L'enfant apprend par mimétisme et l'adulte a un rôle de modèle lors du repas. Ce rôle commence par l'importance de la participation de l'enfant au dressage de la table.
C'est amener l'enfant à participer à son éducation alimentaire.

Ce que les enfants apprennent autour de la table sera la base de leur comportement alimentaire.

Collation : le matin, au début de la période d'accueil, l'équipe éducative propose une collation composée de fruits de saison.
Le repas : les menus sont affichés dans l'institution. Les institutions respectent les restrictions alimentaires prescrites par le pédiatre ou inhérentes à une religion.
Le SSEJ détermine si nécessaire les limites d'une restriction alimentaire
Les convictions familiales sont respectées dans la mesure du possible
Le repas a lieu dès 11h00 pour les groupes des trotteurs.
Les groupes des 2-3 ans et des 3-5 ans mangent dès 11h30.
Le dessert fait partie intégrante du repas et se compose essentiellement de fruits.
Dans le groupe des bébés, les repas sont propres à chaque enfant et donc en lien avec son rythme.
Dès 16 heures, les goûters sont composés de fruits et sont proposés en complément des repas.

LE QUOTIDIEN

L'allaitement

Le choix d'allaiter ou de sevrer un bébé doit être respecté et accompagné. L'équipe éducative est sensibilisée à soutenir les mères qui souhaitent poursuivre l'allaitement malgré l'intégration de l'enfant dans la collectivité. Les structures d'accueil petite enfance Thônex font partie des institutions qui se sont engagées dans cette réflexion et tendent à intégrer les recommandations de l'OMS dans leur travail quotidien, en considérant les limites du cadre institutionnel.

LE QUOTIDIEN

La sieste

A TOUS CEUX QUI PRENNENT LE RISQUE DE S'ENDORMIR PAISIBLES

Besoin vital

DONNER LA PAROLE A SON CORPS

Le sommeil est un besoin vital. Le sommeil est composé d'une succession de cycles et se modifie selon l'âge de l'enfant. Le sommeil permet à de nombreuses fonctions de se réaliser, c'est à ce moment que le cerveau recharge ses « batteries ».

Pour dormir, l'enfant doit se sentir en sécurité.

Espace-temps

LIT REPERE, LIT REFUGE

La sieste est un repère temporel, un espace-temps. L'équipe éducative favorise le repos de l'enfant en offrant un environnement propice au sommeil. La répartition des moments de sieste est organisée selon le rythme de l'institution en veillant à respecter les besoins du développement de l'enfant.

Rituel d'endormissement

TEMPS DE RELATION

Le professionnel accompagne l'enfant à accueillir le sommeil.

Il le rassure par sa présence, par une attention particulière, mais aussi avec l'aide d'outils pédagogiques. Les rituels d'endormissements de l'enfant sont considérés afin de s'inscrire dans une continuité cohérente.

Le professionnel s'inscrit dans un processus où sa posture sera favorable au repos de l'enfant. Il verbalise sereinement ses attentes, il aménage un espace confortable prévu pour la sieste, dans une pénombre rassurante. Chaque enfant à une place et un lit qui lui sont définis. Le professionnel évoque aussi le charme de l'après sieste.

LE QUOTIDIEN

Les sorties

DIVERSIFIER LE TERRITOIRE DE JEU

Nous favorisons les jeux d'extérieur car nous sommes informés de l'importance de l'apport du soleil pour la santé. Sortir contribue aussi au bien-être physique des enfants et à leur développement.

Solliciter le mouvement, se dépenser, bouger optimise le développement et prévient l'obésité.

Les enfants exercent également leur agilité, ce qui leur permet d'acquérir de nouvelles habiletés motrices.

Les jeux d'extérieur contribuent aussi à la socialisation des enfants et développent des aptitudes pour la résolution des conflits.

Ce territoire de jeu présente un environnement riche dans lequel l'enfant expérimente des découvertes sensorielles, telles que regarder, toucher, sentir, écouter et parfois même goûter.

L'enfant prend conscience de son environnement.

Lors de ces sorties, l'enfant explore son quartier, et apprend également les règles de sécurité, notamment les dangers de la route.

LE QUOTIDIEN

Les fêtes

LES FETES : ESPACE DE CITOYENNETE

La fête est un événement organisé pour célébrer quelque chose ou quelqu'un. Ces moments privilégiés et attendus rassemblent, c'est une manière d'être avec les autres et de vivre des moments spéciaux. La fête est une source de joie et de plaisir.

C'est l'occasion de créer un temps de rencontre, de favoriser des rapports chaleureux et de renforcer le lien social.

Ces moments festifs engagent la participation des collaborateurs et nécessitent un mécanisme d'organisation et de collaboration afin d'ajuster au mieux les activités proposées aux enfants.

MAIS ENCORE...

Thônex

La Ville de Thônex confine avec les frontières de la France et avec la campagne genevoise. Historiquement, Thônex était un village agricole. Sa population, environ 2'000 habitants en 1950, a fortement augmenté en suivant plusieurs paliers à travers les décennies, pour atteindre plus de 13'000 habitants, et devient la 7ème commune la plus peuplée du canton. Plus de 100 nationalités sont représentées et la taille moyenne d'un ménage à Thônex est de 2,3 personnes. Thônex s'étend sur une superficie de 3,84 km². Par rapport à cette surface totale, 71,5 % correspond à des habitations ou infrastructures commerciales, 22,7 % à des zones agricoles, 4,4 % à des espaces boisés et 1,3 % à des aires improductives. C'est aujourd'hui une ville riche par sa diversité ethnique et culturelle qui propose une large palette de services, activités et manifestations¹.

Les prémices de l'éducation

Aristote organise les rapports d'autorité dans la famille pour en resserrer les liens. Jusqu'à l'âge de cinq ans, l'enfant se formera par des jeux. Il doit être préservé de toutes les choses moralement condamnables. Il met en évidence trois normes pour mener à bien l'éducation : le juste milieu, le possible et le convenable. Une pédagogie du bon sens.

Il distingue deux catégories pédagogiques. L'éducation par la raison pour comprendre les choses et l'éducation par l'habitude, l'imitation, l'expérience et la mémoire. Pour que l'imitation serve l'éducation, il faut avoir le bon exemple.

Les fondements de l'éducation

La Pologne est à l'initiative, en 1978, de la Convention internationale des droits de l'enfant. Ce traité s'appuie sur les idées du Dr. Janusz Korczak, "Le droit des enfants au respect", 1929.

Le 20 novembre, journée internationale de l'enfant

Les droits de l'enfant : Article 29

La reconnaissance du principe que l'éducation doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons, la préparation de l'enfant à une vie adulte active, le respect des Droits de l'homme fondamentaux et le développement du respect des valeurs culturelles et nationales de son propre pays et de celui des autres².

Historique des structures d'accueil de la petite enfance

Les crèches, une histoire de 170 ans déjà. Le fait que les enfants soient livrés à eux-mêmes dans des conditions d'hygiène déplorable a influencé les pédagogues à remédier à ces douloureuses situations. Pestalozzi et Fröebel pensent l'éducation du tout petit.

En France, Jean Baptiste Firmin Marbeau, crée la première crèche le 14 novembre 1844³, afin de compenser les salles d'asile⁴. Genève a vu la création de sa première crèche en 1874⁵, dont la mission première était assistance et garde des enfants des femmes ouvrières.

La citoyenneté

« Le citoyen doit participer activement aux affaires de la cité en y exerçant une fonction publique, en participant aux assemblées du peuple. Il peut être alors tour à tour gouverné et gouvernant ». Aristote

¹ <http://www.thonex.ch>

² <http://www.unicef.ch>

³ <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document>

⁴ Définition des crèches situées dans les usines

⁵ Crèche de Saint Gervais

Bibliographie

- Les règles de la vie Korczak, Ed. Fabert, 2010
- Le jeu vous va si bien, P. Deru, Ed. Le souffle d'or, 2006
- Qui es-tu doudou dis donc ?, C.-J. Delpy, Ed. Eres, sept. 2007
- Points forts, T. Berry Brazelton, Ed. Stock-Laurence Pernoud, 1992
- Votre enfant et la discipline, T. Berry Brazelton & J.D. Sparrow, Ed. Fayard, 2003
- Repères pour un monde sans repères, Ed. Desclée de Brouwer, 2002
- L'accueil en crèche, Boris Cyrulnik & L. Rameau, Ed. Philippe Duval, 2012
- La psychosomatique du rire, H. Bubinstein, Ed. Lafond, 2003
- Penser, réaliser, évaluer l'accueil en crèche, P. Jaquet-Travaglini - R. Caffari-Viallon - A. Dupont, Ed. Deux Continents, 2004,

Document approuvé par le Conseil de Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex le 25 août 2014

Rédaction : Hélène Muller-Gysler, directrice